

[La Défenseure des droits appelle la Première ministre à mettre en place un plan d'urgence pour la santé mentale des jeunes](#) [1]

Dès novembre 2021, dans son rapport annuel consacré aux droits de l'enfant, la Défenseure des droits, CLaire Hédon, avait alerté sur les atteintes à la santé mentale des enfants. Santé publique France a de son côté publié des chiffres montrant l'augmentation des passages aux urgences pour gestes suicidaires, idées suicidaires et troubles de l'humeur chez les 15 à 24 ans. Pourtant, certaines structures continuent de fermer des lits en pédopsychiatrie par manque de personnels et de moyens.

C'est pourquoi la Défenseure des droits et son adjoint Défenseur des enfants, Éric Deleamar, appellent le nouveau gouvernement à prendre la pleine mesure de la gravité de la situation et à agir urgemment pour sortir des approches fragmentaires et strictement sanitaires.

[En savoir plus \(Défenseur des droits\)](#) [2]

## Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/la-d%C3%A9fenseure-des-droits-appelle-la-premi%C3%A8re-ministre-%C3%A0-mettre-en-place-un-plan-d%E2%80%99urgence>

[2] <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiqu%C3%A9-de-presse/2022/06/la-defenseure-des-droits-appelle-la-premiere-ministre-a-mettre-en-place>